

*En février 2022, des milliers d'ouvrières et d'ouvriers des usines textiles d'Haïti ont manifesté à plusieurs reprises pour réclamer une augmentation du salaire minimum. Ces mobilisations éclairent l'impasse dans laquelle se trouve le pays, ainsi que les enjeux et défis d'une transition.*

\*

Commencée fin janvier dans la région du Nord-Est, l'agitation s'est étendue à la capitale, Port-au-Prince, avant d'atteindre son point d'orgue fin février 2022. Plusieurs milliers des travailleurs – dans leur majorité, des travailleuses – sont descendu·es dans les rues pour exiger un salaire minimum de 1.500 gourdes (approximativement 13 euros) par jour. Elles rejetaient de la sorte l'augmentation fixée par le gouvernement de 500 à 685 gourdes. Cette lutte jette une lumière crue non seulement sur le sort des ouvriers et ouvrières de ce secteur, mais aussi, plus globalement, sur le modèle de dépendance dans lequel se trouve piégé Haïti.

## Mobilisations pour un salaire minimum

Si les manifestations n'ont pas repris, la situation demeure tendue aujourd'hui. La mobilisation, explique Télémaque Pierre, dirigeant du syndicat 1er Mai-Batay « Ouvriye », est « repassée de la rue à l'usine »[\[1\]](#). Et des (tentatives de) négociations sont en cours avec le gouvernement. Mais la frustration et la colère continuent à dominer auprès des travailleurs et travailleuses en butte à un salaire de misère, une situation sécuritaire intenable et au mépris de l'État.

À la gifle que constitue la fixation du salaire minimum à 685 gourdes, est venue s'ajouter la répression qui, lors de la journée du 23 février, s'est focalisée sur les journalistes présents, faisant un mort et deux blessés[\[2\]](#). La police, que la communauté internationale entend renforcer, largement absente lorsqu'il s'agit de se confronter aux bandes armées sévissant dans le pays, semble autrement plus active et « efficace » pour réprimer la contestation sociale.

Comment comprendre la revendication de tripler le salaire minimum et le rejet d'une augmentation de près de 40% (de 500 à 685 gourdes) ? Qu'est-ce qui explique une telle disproportion apparente ? En réalité, la loi haïtienne exige une révision annuelle du salaire minimum, en fonction de l'inflation et du coût de la vie. Or, le salaire de 500 gourdes avait été fixé en novembre 2019, alors que la population fait face depuis lors à une inflation de 20% et à une dépréciation de la monnaie locale.

Dans un pays dépendant des importations – y compris pour les biens de première nécessité –, les calculs en dollars font davantage sens. En octobre 2018, le salaire minimum de 420 gourdes équivalait à un peu plus de six dollars. Un an plus tard, les 500 gourdes équivalaient à cinq dollars. Et, aujourd'hui, les 685 gourdes représentent autour de 6,5 dollars. En réalité, donc, ces augmentations ne couvrent pas l'accroissement du coût de la vie. Une enquête menée, fin 2020, auprès de 3 300 ouvriers et ouvrières dans une trentaine d'usines, révélait qu'au cours des deux derniers mois, un tiers d'entre elles avaient emprunté de l'argent pour couvrir leurs frais de subsistance et que 91% ont dû réduire le nombre de repas[\[3\]](#).

Les ouvriers et ouvrières ont d'autant plus perdu une partie de leurs moyens de

subsistance que, fin de l'année 2021, sous la pression du Fonds monétaire international (FMI)[4], le gouvernement haïtien a procédé à une augmentation du prix des produits pétroliers, qui s'est directement répercutée dans le doublement des prix des transports et du panier alimentaire[5]. La Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) a calculé que le coût du panier alimentaire avait doublé en un an, et qu'il revenait pour une personne à un peu plus de trois mille gourdes par mois, et à près de seize mille gourdes pour une famille haïtienne typique, de cinq personnes ; soit l'équivalent du salaire mensuel minimum[6]. Or, 61% des travailleurs de la sous-traitance textile sont des femmes, dont une majorité vivent seules avec leurs enfants[7].

## La guerre des salaires

La guerre des salaires est inscrite dans l'ADN des usines textiles de sous-traitance. En 2013, 2017 et 2019 – pour ne prendre que ces dernières années –, le secteur a été secoué par des mobilisations importantes autour de revendications d'augmentation salariale. Les « salaires de misère » dont se plaignent les ouvrières et ouvriers sont, aux yeux des bailleurs et des décideurs, l'un des principaux – avec la proximité des États-Unis – « avantages comparatifs » d'Haïti.

De la Banque mondiale à l'agence de coopération nord-américaine, USAID, en passant par la pléthore d'expert·es pour Washington, et le patronat haïtien, tous n'ont eu de cesse de mettre en avant les « faibles coûts de production » en Haïti. La déficience des voies de communication et le prix élevé de l'électricité, en raison du manque d'infrastructures et de politique énergétique cohérente, l'instabilité chronique et la corruption sont en effet largement compensés par le coût dérisoire de la main-d'œuvre locale.

Ainsi, une étude « technique » de 2009, financée par la Banque mondiale, notait : « bien qu'ils ne soient pas les plus bas au monde, ces coûts de main-d'œuvre sont compétitifs par rapport aux références régionales et mondiales. Tout aussi important, les travailleurs de l'habillement haïtiens sont avides d'emplois stables et sont fiables »[8]. De fait, les salaires en Haïti étaient alors deux fois moins élevés qu'au Nicaragua, trois fois moins qu'au Guatemala, Honduras et en République dominicaine. Et, depuis lors, ils sont restés compétitifs ; les plus bas de la région.

Si le langage est plus policé et que les documents signalent que les travailleuses et travailleurs, grâce aux *extras*, gagnent généralement plus que le salaire minimum[9], ces textes ne sont pas sans évoquer les rapports des commissions parlementaires britanniques du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur le travail ouvrier, dont Marx cite de larges extraits dans *Le Capital*. La pauvreté, le chômage, ainsi que l'absence d'autres options formelles – l'agriculture et le secteur informel emploient 86% de la force de travail –, à l'origine de la constitution d'un *pool* d'une main-d'œuvre disponible et corvéable à merci, sont valorisés comme un aspect positif.

La contrepartie de cette lecture est de faire de toute augmentation salariale un désavantage, un coût négatif, voire une menace. Ainsi l'étude de référence, réalisée en 2015, pour USAID et le ministre du commerce nord-américain, évoque, côté positif, « le niveau des salaires relativement compétitif pour la région et les lois du travail ne sont pas démesurément restrictives. La force de travail est relativement jeune et illettrée ». Mais, c'est pour avertir tout de suite après que « les augmentations du salaire minimum sont une préoccupation majeure pour les entreprises de l'industrie du vêtement, car elles opèrent

dans un environnement international hautement compétitif, et les marques et les détaillants évaluent constamment de nouvelles sources de main-d'œuvre à bas salaire »[10].

En conséquence, le coût de la main-d'œuvre et la faible régulation des conditions de travail en Haïti (par ailleurs peu et mal mis en œuvre et contrôlée) sont considérés comme des forces, tandis que l'augmentation de salaires, ainsi qu'un changement du leadership des syndicats – risquant de mettre à mal la relative harmonie avec les entrepreneurs – constituent une menace. De manière similaire, en 2009, dans le cadre d'une augmentation du salaire minimum de 70 à 200 gourdes par jour, un rapport, inquiet des « répercussions potentiellement négatives » sur l'emploi d'un tel « saut salarial dramatique », concluait dans le même sens qu'une étude commanditée par l'Association des industries d'Haïti (ADIH) : une telle augmentation réduirait le profit des entreprises à pratiquement zéro[11].

Ironiquement, comme l'a révélé Wikileaks, le département d'État de Washington appuya la campagne des multinationales nord-américaines – Fruit of the Loom, Hanes et Levi's – pour lesquelles les usines en Haïti travaillaient, afin d'empêcher la loi votée au parlement faisant passer le salaire minimum à 200 gourdes. Sous la double pression des acteurs privés états-uniens et haïtiens, le président d'alors, René Préal, adopta une augmentation par paliers, de telle sorte que ce ne sera qu'au 1<sup>er</sup> octobre 2012, que le salaire minimum devait atteindre 200 gourdes[12].

## Une configuration économique particulière

Mais, aussi bas soient-ils, les salaires ne justifient pas à eux seuls le développement des industries textiles en Haïti. Le principal levier à l'origine de celles-ci est constitué d'une série d'accords bilatéraux avec Washington, qui accordent à certains produits haïtiens un accès préférentiel (hors taxes) au marché de son géant voisin. Il s'agit de *Hope I* et *II*, signés respectivement en 2006 et 2009, et de leur prolongement, *Help*, mis en place après le séisme de 2010, et qui arrivera à échéance en 2025.

Ces programmes dessinent et s'inscrivent eux-mêmes dans un cadre plus général de libéralisation de l'économie et de division internationale du travail. Ainsi, l'Amérique latine et les Caraïbes sont devenues, après le Sud-Est asiatique, la deuxième région au monde en nombre de zones franches d'exportations (ZFE) et d'emplois au sein de ceux-ci. Or, l'industrie textile s'est convertie en l'un des principaux utilisateurs de ces ZFE, et on estime que, depuis la fin des années 1990, près de 80% de ces dernières en Amérique centrale sont liées à la chaîne de valeur textile, dont les produits sont très majoritairement exportés vers les États-Unis, en raison d'accords économiques et de tarifs préférentiels[13].

Les ZFE furent l'un des principaux instruments de libéralisation du commerce à l'échelle mondiale, et contribuèrent à consacrer le modèle dominant actuel de division internationale du travail, où les pays se spécialisent dans certaines étapes de production – plutôt que dans des produits finis – et sont intégrés verticalement à la chaîne de valeurs, à l'autre bout desquelles se trouvent les multinationales. Les ZFE participèrent également à un double processus de reconfiguration des relations de travail, qui s'est manifestée par des violations systématiques des droits des travailleurs et travailleuses et par une féminisation de la main-d'œuvre.

Les ZFE constituent des enclaves de production principalement destinée à l'exportation, qui

jouissent de conditions particulières – en général, l'exemption de taxes (souvent pendant un temps limité) – afin d'attirer les investissements (majoritairement étrangers)[14]. Faute de contrôle et d'application des lois, mais plus encore du fait de leur statut « spécial », que les États entendent justement promouvoir et non freiner, les heures supplémentaires, les conditions de travail précaires, le non-respect de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective y sont quasi systématiques.

Mais ces ZFE ont également donné lieu à ce que Sheba Tejani qualifie de « processus distinctement genré », créant et reproduisant les hiérarchies sociales au sein de l'usine. Le stéréotype des femmes plus dociles et adroites, assignées à un travail intensif, peu qualifié et faiblement payé, répondait à la demande des multinationales d'une main-d'œuvre flexible et bon marché, sur laquelle retomberait la nécessité d'absorber les risques[15].

L'asymétrie de ce système productif se décline à tous les niveaux : au niveau des pays du Sud, coincés dans la position de producteurs de commodités à faible valeur ajoutée, et sans contrôle sur le marché ni moyen de diversifier leur économie ; au niveau des travailleurs, dont les salaires et les entraves à la syndicalisation sont valorisés et entretenus ; au niveau des femmes, enfin, qui constituent la majorité de la main-d'œuvre dans les ZFE, et qui, outre la surexploitation, sont confrontées à des pressions supplémentaires.

Au sein de l'usine, elles doivent régulièrement faire face à un harcèlement sexuel des surveillants et cadres, très majoritairement masculins. Si, comme les autres travailleurs, l'intensité et la répétition des mêmes gestes (jusqu'à 6.000 par jour) entraînent des lésions corporelles, elles sont de plus, en raison de leur rôle dans la santé reproductive, davantage exposées aux problèmes d'hygiène et de respiration[16].

Par ailleurs, en dehors de l'usine, continue à peser sur elles la charge de nourrir et de prendre soin de la famille ; charge qu'elles sont souvent seules à assumer. Dès lors,

« ce système d'exploitation traite les femmes comme des corps sans histoire ni avenir, et se lie intimement au patriarcat pour les maintenir dans ces emplois en profitant du mandat de sacrifice maternel pour assurer la survie et l'éducation des enfants »[17].

À tout cela, vient encore s'ajouter, dans le cas spécifique d'Haïti, l'insécurité. Dans la capitale haïtienne, les usines sont situées dans le centre, et les ouvrières vivent dans les quartiers populaires, soit les espaces majoritairement contrôlés par les bandes armées, rendant les déplacements particulièrement dangereux. En outre, les exactions des gangs ont une dimension spécifiquement genrée, en s'accompagnant quasi systématiquement de viols[18].

En fin de compte, les États-Unis jouent un rôle clé dans le développement de ce modèle productif. De manière générale, en abritant la majorité des multinationales dans le monde, par le poids qu'ils occupent dans l'économie globale, et du fait de leur stratégie de libéralisation au profit de l'*America first*. Mais aussi de manière plus ciblée, en multipliant les accords préférentiels bilatéraux, centrés sur son marché de consommation nationale. Par leur proximité et leur positionnement périphérique, les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes sont particulièrement affectés par la politique de Washington.

Le cas haïtien est emblématique. Il constitue la démonstration que la prétendue main invisible du marché est en réalité articulée par un bras mécanique, directement lié à des

politiques, programmes et lois qui déterminent en grande partie le sens de l'action économique, et le cadre dans laquelle elle opère. La stratégie états-unienne, appuyée et relayée par les instances financières internationales, a voulu faire de l'industrie textile le principal pilier de développement d'Haïti. Et la reconstruction suite au séisme de 2010 a servi de catalyseur. Ainsi, le plus important programme de la coopération nord-américaine réside dans la construction du Parc industriel de Caracol (PIC), qui est aujourd'hui la zone franche occupant le plus grand nombre d'ouvriers et ouvrières – autour de 15.000 –, au service de Sae-A, une multinationale sud-coréenne[19].

Si, en quinze ans, des premières lois préférentielles votées par Washington en 2006 à aujourd'hui, le nombre d'entreprises opérant en Haïti dans le secteur de la sous-traitance n'a guère évolué – autour d'une vingtaine – la valeur des exportations de ces industries vers les États-Unis a, elle, plus que doublé, et le nombre de travailleurs et travailleuses a pratiquement été multiplié par quatre : de 15.000 à 59.000. Le pari du développement d'Haïti, par le biais de ce levier, aurait-il été gagné ?

## Un modèle de dépendance

En réalité, ce pari a échoué. En guise de développement, ce sont l'exploitation, les inégalités, l'insécurité alimentaire et la dépendance qui se sont étendues. Et les Haïtiens et Haïtiennes paient le prix fort du mythe de la sous-traitance internationale. Les programmes, évaluations et rapports misaient sur la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois. Les quarante et quelque mille personnes qui ont depuis trouvé un emploi dans ce secteur ne sont pas sorties de la pauvreté, mais ont seulement changé de catégorie sociale, en devenant des travailleurs et travailleuses pauvres[20]. Qui plus est, le sort (précaire) de 90% de ces travailleurs et travailleuses dépend très largement de la reconduction de l'accord Help après 2025.

Sans compter que les millions investis dans les zones franches l'ont été au détriment de l'agriculture locale. Non seulement, cette stratégie repose sur la condamnation de la paysannerie haïtienne – en entraînant dans les cas des parcs industriels de Ouanaminthe et de Caracol l'expropriation de familles d'agriculteurs·trices –, mais elle participe de plain-pied d'une libéralisation de l'économie haïtienne et d'une subordination accrue envers les États-Unis.

L'élite haïtienne, Washington et les institutions financières internationales convergent dans le mépris de la paysannerie, la vision néolibérale et l'adhésion au mythe de la sous-traitance. Haïti doit tirer parti de ses avantages comparatifs. Les Haïtiens et Haïtiennes sont fermement invité·es à abandonner une agriculture obsolète et sans avenir, pour venir travailler dans les usines et, grâce à leurs salaires, acheter leur nourriture importée à bas prix (grâce à la réduction des tarifs douaniers) plutôt que produite localement. Il s'agit d'un schéma auto-réalisateur : on commence par diagnostiquer les obstacles et faiblesses du milieu rural que l'on va davantage affaiblir et miner par le biais de cette stratégie.

Aujourd'hui, les importations (en provenance essentiellement des États-Unis) fournissent plus de 50% de l'alimentation disponible, et l'insécurité alimentaire touche près de 40% de la population. Le point de jonction entre un secteur exportateur concentré sur la sous-traitance et une dynamique importatrice, stimulée par de très faibles taxes, réside dans une économie extravertie, tournée vers le marché international en général, et états-unien en particulier, et désireuse d'attirer les investissements étrangers.

En Haïti comme ailleurs, les ZFE n'ont pas constitué un levier de développement, car elles demeurent prisonnières d'une production spécialisée à faible valeur ajoutée, placée au dernier maillon d'une chaîne économique, sur laquelle elles n'exercent aucun contrôle. Loin de représenter une première étape vers une diversification de son économie, Haïti se voit piégée dans une spécialisation dont seules l'oligarchie locale et les multinationales tirent profit.

En 2019, plus de 84% de tout ce qu'Haïti a exporté était constitué de produits textiles. Au cours des vingt dernières années, la part de ces produits à destination des États-Unis dans les exportations totales est demeurée la même : autour de 75%. Mais leur valeur a plus que doublé. Plus globalement se manifeste un échange doublement inégal. Alors qu'Haïti pèse très peu dans le commerce avec son voisin nord-américain, celui-ci représente près d'un tiers de ses importations et plus de quatre-cinquième de ses exportations.

Surtout, l'économie haïtienne en ressort doublement perdante : elle exporte des produits à faible valeur ajoutée et importe une grande partie de ses besoins de consommation dont des produits industrialisés ; et l'écart entre ses importations et exportations ne cesse de se creuser. En 2019, Haïti a importé pour une valeur pratiquement trois fois plus élevée que ce qu'elle a exporté. Entre 2009 et 2019, le déficit de sa balance commerciale a doublé pour atteindre la somme faramineuse de plus de 3, 4 milliards de dollars[21].

Mais cette stratégie n'a pas renforcé seulement un modèle économique, qui place Haïti dans une position de dépendance sur le marché international, mais aussi les rapports sociaux entre acteurs au sein de ce modèle. Se sont ainsi raffermies les quelques grandes familles – dont la famille Apaid, qui s'est vue octroyer en 2019, par feu le président Jovenel Moïse, une importante concession de terres pour créer une zone franche agricole[22] –, qui contrôlent l'essentiel du marché haïtien (dont les usines de la sous-traitance), et, avec elles, les inégalités dans l'un des pays les plus inégalitaires au monde.

## Convergence des luttes ?

Les luttes ouvrières dans les usines de sous-traitance participent du cycle de mobilisations plus générales contre la corruption, la vie chère et la politique de la classe dirigeante, qui secouent Haïti depuis 2018[23]. Pour autant, elles ne convergent pas encore. Interrogé à ce sujet, Télémaque me répondait que les syndicats se concentraient d'abord sur les conditions de travail :

« nous demandons à l'État de prendre en compte les revendications des travailleurs, mais, malheureusement, ils n'en font pas cas, et il y a une violation systématique de nos droits de la part des patrons, qui sont soutenus par l'État. Et pas beaucoup d'hommes politiques se prononcent par rapport à nos revendications et à la brutalité de la police »[24].

Mais il me disait également que la situation sécuritaire était pire qu'auparavant, que les quartiers où vivent nombre de travailleurs et travailleuses – Martissant, Cité soleil, Croix des bouquets, etc. – sont aux mains des bandes armées, et que la colère visait tout autant les patrons d'usines que ce gouvernement qui ne faisait rien pour eux. De plus, les centrales syndicales participent de la convergence des acteurs et actrices de la société

civile au sein de l'Accord de Montana qui plaide pour une « transition de rupture » [25].

Enfin, les *Petrochallengers* [26], les organisations féministes et de droits humains ont d'emblée manifesté leur solidarité envers les luttes des travailleurs et travailleuses des zones franches.

La distance entre les manifestations ouvrières, d'un côté, et les mobilisations citoyennes, de l'autre, est le fruit d'une composition sociale différente, de positionnements distincts, d'un reste de défiance du côté syndical envers la société civile et tout ce qui risque de s'apparenter à des manœuvres politiques, et peut-être, également, au fait que l'Accord de Montana soit davantage centré sur des questions de gouvernement, de droits humains et de lutte contre la corruption et l'impunité, que sur des enjeux sociaux.

Reste que ces deux contestations sont liées. La souveraineté des Haïtiens et Haïtiennes a été confisquée par l'alliage formé par la classe gouvernante, l'oligarchie locale et Washington (sur laquelle est alignée la communauté internationale). L'exploitation dans les usines est l'une des dimensions de l'absence de politiques publiques et de la privatisation généralisée. Le délitement des institutions publiques est le prolongement de la dépendance, de l'accaparement et de la concentration de l'économie aux mains de quelques acteurs. De même que le mépris de la « populace » trouve son substrat dans les inégalités sociales et le pouvoir de l'élite haïtienne.

Les luttes des ouvrières et ouvriers des zones franches soulèvent la question du salaire, des conditions de travail, de l'emploi et, plus globalement, du modèle économique dans lequel est engagé Haïti. Or, ce modèle est intimement lié à une vision, à des rapports sociaux, à des politiques qui condamnent, année après année, le pays à la reproduction du même en pire. Changer un gouvernement incapable et corrompu pour une gouvernance transparente et professionnelle, préservant le *statu quo* économique et social, équivaldrait certes à un mieux. Mais pas à une solution aux problèmes structurels du pays. Encore moins à une alternative.

La chance d'un changement en Haïti dépend en partie au moins de la connexion des luttes ouvrières [27] et des mobilisations citoyennes. La transition suppose de renverser la dynamique de dépossession qui fait de tout le pays – et pas seulement des industries textiles – une zone franche, simple annexe des États-Unis, et des Haïtiens et Haïtiennes, une force de travail avantageusement exploitable, sans avenir ni perspective, à qui dicter ses conditions et impératifs.

Frédéric Thomas est docteur en sciences politiques, chargé d'étude au CETRI – Centre tricontinental ([www.cetri.be](http://www.cetri.be)).

## Notes

[1] Entretien réalisé par téléphone le 8 mars 2022.

[2] « Le photjournaliste du média en ligne 'Roi des infos', Maxihen Lazzare, a été tué par balle et les journalistes Sony Laureore et Yves Moïse figurent parmi les personnes blessées par balles tirées par la Police nationale d'Haïti (Pnh) », Daphnine Joseph, « Genre : syndicalistes et ouvrières déplorent les conditions de vulnérabilité des femmes dans les

[3] Better Work Haiti, *2ème rapport de synthèse de Better Work dans le cadre de la Législation HOPE II*, Organisation internationale du travail, juillet 2021, page 18. Un an auparavant, l'enquête du Solidarity Center estimait que le coût (de base) de la vie pour un travailleur du secteur textile à Port-au-Prince était de 550 gourdes par mois, et qu'en conséquence, il devrait gagner au moins 1.750 gourdes par jour pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille. Solidarity Center, *Le coût élevé des bas salaires en Haïti. Une estimation du salaire vital pour les travailleurs du secteur textile à Port-au-Prince*, avril 2019,

<https://www.solidaritycenter.org/publication/the-high-cost-of-low-wages-in-haiti-new-report/>.

[4] Le FMI avait cependant conseillé que cette décision s'accompagne de mesures sociales. Le gouvernement s'est montré davantage libéral encore que son maître.

[5] Renel Exentus, « Haïti-Salaire minimum: extorsion des ouvrières et ouvriers de la sous-traitance », *Le national*, 16 février 2022,

[https://www.lenational.org/post\\_article.php?tri=365](https://www.lenational.org/post_article.php?tri=365).

[6] « Augmentation des prix des produits alimentaires et aggravation de l'insécurité alimentaire », *Le Nouvelliste*, 18 mars 2022,

<https://lenouvelliste.com/article/234582/augmentation-des-prix-des-produits-alimentaires-et-aggravation-de-linsecurite-alimentaire>.

[7] International Labour Office, International Finance Corporation, *Better Work Haiti: apparel industry 20th biannual synthesis report under the HOPE II legislation*, Genève, ILO, 2020, page 8.

[8] Nathan Associates Inc., *Bringing HOPE to Haiti's Apparel Industry. Improving Competitiveness through Factory-level Value-chain Analysis*, septembre 2009, page XII.

[9] Mais, dans le même temps, nombre d'employeurs rusent avec les heures de travail et le salaire aux pièces pour ne pas payer le salaire minimum...

[10] Joop De Voest, « Profile of Haiti's Export Industry March 2015 » (préparé pour le Center for Investment Facilitation par RTI International and J.E). Austin Associates, Inc., mars 2015.

[11] Nathan Associates Inc., *Ibidem*, pages 43-45.

[12] Fran Quigley, « Haitian Sweatshops: Made in the U.S.A. », *Haiti support group*, 21 mars 2013, <https://haitisupportgroup.org/haitian-sweatshops-made-in-the-usa/>.

[13] Voir Oxfam Intermon, *Derechos que penden de un hilo. Zonas francas textiles frente a cooperativas de comercio justo*, avril 2015; et OIT, *Zonas francas de exportación en Centroamérica, Panamá y República Dominicana. Retos para el trabajo decente*, 2017. L'analyse qui suit s'appuie grandement sur ces deux rapports.

[14] En Haïti, la loi du 2 août 2002 institutionnalise les zones franches économiques : ce sont « des aires géographiques dans lesquelles s'applique un régime spécial », et dont au moins 70% de la production doit être destinée à l'exportation. Ce régime spécial prévoit entre autres quinze ans d'exonération d'impôt sur le revenu et l'exonération de la franchise douanière sur l'achat des matériels d'équipement. Lire Papda, *Étude sur la révision du*



[15] Sheba Tejani, « *The Gender Dimension of Special Economic Zones* », *Special Economic Zones Progress, Emerging Challenges, and Future Directions*, 2011, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, pages 251 et suivantes.

[16] Oxfam Intermon, *Ibidem*, page 12. Voir également Nathan Associates Inc., *Ibidem*, pages 34 et suivantes. Joop De Voest estimait cependant trop onéreuse l'obligation pour les entreprises haïtiennes d'avoir une infirmière présente dans les usines...

[17] Movimiento de Mujeres Trabajadoras y Desempleadas "María Elena Cuadra", *Sobrevivir a la maquila. Impacto del trabajo en los cuerpos de mujeres nicaragüenses*, Managua, Nicaragua, 2021.

[18] Daphnine Joseph, *Ibidem*.

[19] Frédéric Thomas, « De séismes en ouragans. Haïti, l'imposture humanitaire », *Cetri*, 3 novembre 2016, <https://www.cetri.be/Haiti-l-imposture-humanitaire>.

[20] Mais Lundahl et Söderlund nous préviennent que nous ne pouvons attendre cela de ces industries ; ce que nous devons en attendre est qu'elles sortent des milliers de personnes de « la misère vers la pauvreté ». Et attendre des Haïtiens et Haïtiennes qu'ils et elles acceptent cette prétendue sagesse économique et *realpolitik* au nom de la misère actuelle. Mats Lundahl et Bengt Söderlund, *A 'Low-Road' Approach to the Haitian Apparel Sector*, Working Paper 2021:3, Lund University, Department of Economics. School of Economics and Management, février 2021, page 37.

[21] <https://oec.world/en/profile/country/hti>.

[22] « Haïti-Politique/Économie : L'octroi d'une zone franche à la société Stevia agro industrie S.A. soulève des inquiétudes », *AlterPresse*, 11 février 2021, <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26689>.

[23] Frédéric Thomas, « Les deux racines de la colère haïtienne », *Cetri*, 30 janvier 2020, <https://www.cetri.be/Les-deux-racines-de-la-colere>.

[24] Entretien réalisé par téléphone le 8 mars 2022.

[25] Frédéric Thomas, « Haïti : la honte de l'international », *Cetri*, 14 février 2022, <https://www.cetri.be/Haiti-la-honte-de-l-international>.

[26] Organisations (de jeunes dans leur majorité) qui furent le fer de lance dans les mobilisations de 2018-2019 pour exiger des comptes au sujet du méga-scandale de corruption de la gestion du fonds PetroCaribe.

[27] Ainsi que des luttes paysannes.